

L'environnement, l'eau et les agriculteurs : entre conscience environnementale et défense du métier

MICHEL-GUILLOU Elisabeth*

PROBLÉMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU EN AGRICULTURE

De nos jours, on assiste à une préoccupation accrue concernant le cadre de vie et à une prise de conscience de la nécessité de préserver un environnement naturel menacé. De par ses modes de production, et du fait de sa relation privilégiée à l'environnement, l'agriculture moderne est directement visée par ces préoccupations. L'impact qu'elle peut avoir sur les éléments naturels interdépendants de l'environnement (eau, sol, paysage, biodiversité) est, par conséquent, mis en cause. Le problème se pose plus particulièrement par rapport à l'eau, tant pour ce qui touche à la qualité qu'à la quantité de la ressource disponible. En quantité, le secteur agricole est l'un des premiers consommateurs d'eau, le problème étant essentiellement celui de l'irrigation (Katerji, Bruckler, Debaeke, 2002). Concernant la qualité de la ressource, il est souvent fait référence aux teneurs en nitrates ou en produits phytosanitaires. L'agriculture n'est pas la seule responsable de la pollution de l'eau ; les agglomérations ainsi que les industries sont tout autant acteurs de cette dégradation, mais, du fait de cette relation particulière aux éléments de l'environnement naturel, l'agriculture est médiatiquement et de ce fait socialement, en grande partie visée et rendue responsable (Katerji, Bruckler et coll., 2002).

Eu égard à cet état de fait, la nécessité de modifier les pratiques agricoles, en vue de la préservation et de l'amélioration des ressources naturelles, est inévitable. Cependant, parce qu'elle implique souvent un sacrifice de ses propres intérêts, ou valeurs, au profit de l'intérêt commun (Hardin, 1968), l'adoption de nouvelles pratiques semble difficile et reste minoritaire. Dans le but de comprendre les processus sociocognitifs à l'œuvre dans cette résistance au changement, nous nous sommes intéressés à la manière dont les agriculteurs percevaient, évaluaient et se représentaient leur environnement et ses ressources naturelles, en partant du postulat qu'il existe un lien entre ces

représentations et les pratiques agricoles mises en œuvre au regard de l'environnement.

PRÉOCCUPATION ENVIRONNEMENTALE ET COMPORTEMENTS PRO-ENVIRONNEMENTAUX

Les préoccupations environnementales font référence à une attitude spécifique directement déterminée par des intentions ou, plus largement, à une attitude générale (Fransson, Gärling, 1999). En tant qu'attitude générale positive envers l'environnement, les préoccupations environnementales jouent un rôle important dans l'adoption de conduites nouvelles. Cette attitude aurait un impact sur le degré de responsabilité personnelle perçue, qui agit, entre autres, comme un déterminant puissant de l'engagement pro-environnemental, l'attribution de responsabilité bénéficiant d'un certain poids dans l'adoption de comportements en faveur de l'environnement (Kaiser, Shimoda, 1999). D'autres facteurs, tels que les valeurs individuelles (Stern, 2000 ; Stern, Dietz, 1994), ou encore le niveau de connaissance (Kaiser, Fuhrer, 2003) vis-à-vis du problème ont, aussi, directement ou indirectement un impact sur l'engagement pro-environnemental.

La prise en compte de facteurs individuels ne suffit cependant pas à expliquer l'engagement pro-environnemental. Les individus sont insérés dans un contexte socio-culturel particulier qui, de fait, les inscrit dans un système de relations et de références empreint de valeurs, de normes et de croyances, qu'ils partagent avec les membres de leur groupe, et qui les différencient d'autres groupes (Doise, 1985, 2005). En ce sens, certaines études montrent qu'il existe un lien inhérent entre engagement pro-environnemental et conceptions idéologiques (Poortinga, Steg, Vlek, 2002 ; Steg,

* Centre de recherches en psychologie, cognition et communication, (CRPCC – Brest – EA 1285), Université de Bretagne Occidentale, Faculté des lettres et sciences humaines, 20 rue Duquesne, CS 93837, 29238 Brest Cedex 3.

<Elisabeth.Michel@univ-brest.fr>

Sievers, 2000). Elles mettent en évidence le lien entre les croyances des individus envers la nature et l'adoption de stratégies de management environnemental. Ces valeurs et croyances s'actualisent au sein de représentations qui ne sont pas le reflet direct de la réalité mais correspondent à une construction sociale de la réalité. Ce sont des formes de connaissance, élaborées et partagées par un groupe social, dans le but de se construire une réalité commune et signifiante (Jodelet, 1999). Cette réalité sociale agit alors comme un guide pour l'action (Abric, 2001b ; Flament, 2001 ; Jodelet, 1989 ; Moscovici, 1976).

Plus particulièrement, par rapport à la ressource en eau, diverses études mettent en évidence que l'évaluation de l'eau n'est pas le reflet de la réalité objective. En fonction des représentations et des normes implicites établies par le groupe, les individus sont, par exemple, capables de juger une eau de bonne qualité polluée ou une eau polluée de bonne qualité (Moser, 1984). Plus particulièrement, une étude menée dans le domaine agricole montre que, lorsque le problème de pollution se révèle peu important, les agriculteurs admettent l'existence de pollution. En revanche, lorsque le niveau de pollution augmente, sans atteindre un seuil critique, la reconnaissance du problème fait place à une attitude de déni de la pollution (Michel-Guillou, 2005). Ces résultats mettent en évidence un décalage entre l'évaluation que les agriculteurs se font de la qualité de l'eau et la réalité, telle qu'elle peut être définie en termes de normes ou de seuils de pollution. Par ailleurs, Moser, Ratiu, et Vanssay (2004) ont élaboré un modèle explicatif de l'engagement pro-environnemental pour ce qui regarde l'eau. Selon ce modèle, la mise en œuvre de comportements pro-environnementaux dépendrait de l'élaboration d'un diagnostic et de la prise de conscience par rapport au problème donné. Cette prise de conscience serait, elle-même, dépendante des représentations du problème, elles-mêmes influencées par les caractéristiques contextuelles et le système de valeurs et idéologique des individus et de la société. Ainsi, les représentations sociales médiatisent le rapport de l'individu à l'environnement (Rouquette, Sautkina, Castro, Félonneau, Guillou-Michel, 2005 ; Michel-Guillou, Weiss, 2007). Analyser les représentations sociales de l'environnement et de ses ressources naturelles permettrait, donc, de comprendre la manière dont les individus perçoivent et évaluent leur environnement, et ainsi de cerner la justification de leurs actions ou de leurs stratégies d'action.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Les résultats de la présente étude sont issus d'une recherche plus large ayant pour objectif d'analyser

les motivations et les intérêts des agriculteurs à s'engager dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il s'agissait d'identifier les processus sociocognitifs permettant de distinguer les agriculteurs engagés dans des démarches pro-environnementales, des agriculteurs non engagés dans ce type de démarches. Une démarche pro-environnementale est définie comme une démarche au sein de laquelle les actions engagées contribuent à la préservation et/ou à la conservation de l'environnement (Axelrod, Lehman, 1993). Dans le cadre plus précis de l'agriculture, il s'agit de démarches officielles, référencées et contrôlées, au sein desquelles les pratiques agricoles sont associées à un plus grand respect de l'environnement. En ce sens, nous nous sommes intéressés aux perceptions, évaluations et, plus largement, aux représentations sociales des agriculteurs envers leur métier, l'environnement et l'eau, en tenant compte de l'insertion ou non des agriculteurs dans ce type de démarches, qui impliquent, par conséquent, un changement de pratiques agricoles.

La présente étude porte sur l'analyse exploratoire de la représentation sociale de l'environnement. Il s'agit de mettre à jour le contenu et l'organisation de cette représentation, à travers ce que disent les agriculteurs de l'environnement. En outre, nous nous interrogeons sur la manière dont ils évoquent les problèmes liés à la qualité de l'eau et l'évaluation qu'ils en font en termes de causes et de conséquences. Enfin, comme nous l'avons précédemment explicité, il existe aujourd'hui diverses pratiques agricoles envers l'environnement, ces pratiques étant opérationnalisées à travers l'appartenance à une ou plusieurs démarches pro-environnementales. En ce sens, dans un premier temps, cette étude a pour objectif de dégager le savoir commun à l'ensemble des agriculteurs, puis, tenant compte de cette diversité des pratiques agricoles, il s'agira, dans un second temps, de mettre à jour d'éventuelles variabilités individuelles quant à l'engagement des agriculteurs dans des démarches professionnelles favorables à l'environnement (Clémence, Doise, Lorenzi-Cioldi, 1994 ; Doise, 2005).

MÉTHODOLOGIE

Les enquêtés

Dans le cadre de cette étude, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de 53 chefs d'exploitation agricole de la région Picardie. Dans l'échantillon interrogé, 32 agriculteurs sont producteurs de grandes cultures ; 23 exploitent sous un statut individuel ; 36 ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat ; 26 ont une exploitation de taille inférieure à 150 ha, et la moyenne d'âge des personnes interrogées est de 46,5 ans. En rapport à la

population parente (Agreste, 2001)¹, au sein de notre échantillon, les éleveurs, les exploitants individuels, les exploitations de petite taille (c'est-à-dire inférieure à 50 ha) et les personnes de plus de 65 ans sont sous-représentés. À l'inverse, les producteurs de grandes cultures, les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), voire les agriculteurs exploitant sous un statut juridique de manière générale, ainsi que les exploitations de taille moyenne, les grandes ou très grandes exploitations sont sur-représentés. Au vu de ces caractéristiques, nous pouvons supposer que les petites exploitations, tout comme les exploitants individuels ou les éleveurs, sont moins enclins à répondre à notre enquête ou moins disponibles. Les proportions observées entre la taille, le statut de l'exploitation et le type de production pourraient ainsi être corrélées.

Par ailleurs, au sein de notre échantillon les agriculteurs se distinguent selon le type de pratiques agricoles qu'ils mettent en œuvre au regard de l'environnement. Par conséquent, 24 agriculteurs sont engagés dans des démarches pro-environnementales et adoptent des pratiques en faveur de l'environnement (c'est-à-dire, pratiques pro-environnementales²), et 29 agriculteurs ont conservé des pratiques traditionnelles (c'est-à-dire, pratiques conventionnelles). Cela ne signifie pas que ces agriculteurs n'adoptent pas de comportements pro-environnementaux, cela signifie qu'ils ne l'affichent pas en termes de lisibilité ou de pratiques sociales (Flament, 2001). Par conséquent, les actions pro-environnementales portent sur le caractère public de l'acte. L'engagement ou le non engagement au sein de ce type de démarches est mentionné par l'agriculteur lui-même, lors de l'entretien.

Procédure d'enquête

Le recueil de données a été réalisé à partir d'entretiens semi-directifs, alliant questions ouvertes, tâche d'associations de mots libres et échelles d'opinion et d'accord.

Le recueil de données, concernant l'étude de la représentation sociale de l'environnement, a été réalisé à l'aide d'associations de mots libres³. La consigne était la suivante : « Si je vous dis

«environnement» en agriculture, pouvez-vous me donner trois à cinq mots qui vous viennent spontanément à l'esprit ? ». Cette méthode possède plusieurs avantages : outre la facilité d'administration par une consigne simple, pouvant être facilement comprise par n'importe quel public (De Rosa, 2003), elle permet aussi l'accès aux éléments implicites et latents d'une représentation sociale (Abric, 2001a). Au-delà de cette tâche, afin d'accéder à une meilleure compréhension de la représentation sociale, il était ensuite demandé aux participants, par une question ouverte, de justifier et d'expliquer leurs associations au terme inducteur. Cette question ouverte nous a permis d'expliciter les liens effectués entre les mots associés et le terme « environnement ».

Après avoir évoqué ce qu'ils pensaient de l'environnement, les agriculteurs étaient invités à identifier, à partir d'une liste⁴, leurs trois principales préoccupations en termes d'environnement.

Enfin, l'évaluation des causes et des conséquences de la pollution de l'eau a été réalisée à partir des réponses à une question ouverte : « Quelles sont, selon vous, les causes et les conséquences de la pollution de l'eau ? ». En outre, à partir d'une série d'échelles d'opinion et d'accord en quatre points, nous avons mesuré la manière dont les agriculteurs évaluent ce problème dans l'espace, le temps, et en termes de capacité et de possibilité d'action.

Analyse des données

L'ensemble des réponses aux questions ouvertes a fait l'objet d'une analyse qualitative, permettant de déceler les thématiques fréquemment ou peu fréquemment évoquées en rapport à l'environnement et l'eau. D'un autre côté, une analyse de similitude a été réalisée sur la base des mots associés au terme « environnement ». Cette technique permet de mettre à jour le contenu de la représentation sociale et l'organisation des éléments de cette représentation entre eux (Degenne, Vergès, 1973). Pour cette analyse, nous avons retenu l'indice des cooccurrences qui fait apparaître les liaisons les plus fréquentes entre les mots (fréquence ≥ 10). De plus, une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) a été effectuée, pour mettre à jour la manière dont les agriculteurs se positionnent par rapport à l'environnement, en fonction des pratiques agricoles mises en œuvre (c'est-à-dire, conventionnelles opposées à pro-environnementales).

1. Recensement agricole 2000, *Agreste*, 42, 2001, p. 1-4.

2. À titre d'exemple, l'agriculture biologique, l'agriculture raisonnée ou le programme « Quali'Terre », les opérations « Bassins versants », les groupes cynégétiques, etc., sont considérés comme démarches pro-environnementales.

3. Contrairement à d'autres études dont les résultats relèvent d'une association de mots hiérarchisée (Michel-Guillou, 2006 ; Michel-Guillou, Moser, 2006).

4. La liste proposée était la suivante : « déchets industriels, déchets ménagers, pollution du sol, trou dans la couche d'ozone, bruit, marées noires, pollution de l'eau, cadre de vie et paysage, nucléaire, pollution atmosphérique, animaux en voie d'extinction, autre (précisez). »

RÉSULTATS : L'ENVIRONNEMENT ET L'EAU DÉCRITS PAR LES AGRICULTEURS

Représentation sociale de l'environnement

Les agriculteurs considèrent avoir un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. À travers leurs évocations et leur discours, ils parlent principalement de l'environnement en termes de caractéristiques naturelles et de pollution (voir figure 1).



Figure 1. Représentation sociale de l'environnement (analyse de similitude, graphe seuil des cooccurrences).

La représentation graphique fait apparaître distinctement deux univers dans la représentation sociale de l'environnement : l'un faisant référence au respect du milieu naturel (nature, respect, milieu naturel : faune et flore), l'autre faisant référence au problème de pollution qui se rattache, notamment, à la ressource en eau. Ces deux univers sont réunis par le terme « protection », autrement dit la nécessité de protéger un environnement naturel menacé voire détérioré.

Évaluation du problème de l'eau

Pour ce qui touche à l'eau, nous constatons que ce terme est lié à la notion agricole de « fertilisants ». La majorité des agriculteurs, soit 64 % d'entre eux, considère le problème de qualité de l'eau comme préoccupant. En outre, l'analyse de contenu effectuée, quant à l'évaluation des causes et des conséquences de la pollution de l'eau, montre que 40 % d'entre eux admettent avoir une part de responsabilité vis-à-vis du problème : « Les nappes d'eau, c'est nous qui polluons. » Sont ainsi évoqués les problèmes de pollution par les nitrates ou les pesticides, par exemple. Mais, bien que les agriculteurs s'attribuent une part de responsabilité, ils s'accordent à préciser qu'ils ne sont pas les seuls (34 %). La pollution de l'eau provient aussi des déchets industriels et ménagers. C'est donc un problème qui concerne tout le monde (30 %). En conséquence, c'est l'activité humaine, autrement dit l'industrialisation (incluant l'agriculture), qui apparaît responsable de la pollution de l'eau (32 %). En outre, 32 % des agriculteurs insistent

sur les efforts faits en agriculture pour restaurer et préserver la qualité de l'eau (par exemple, traitements raisonnés, mise aux normes des exploitations...), certains agriculteurs soulignant, ainsi, que les problèmes environnementaux se situent maintenant « ailleurs » (17 %) : « Je n'appelle pas ça un problème préoccupant. (...) Ce n'est pas que l'eau n'est pas nocive, c'est qu'il y a bien d'autres nocivités qu'on ne se pose pas la question. » Néanmoins, certains agriculteurs rejettent toute part de responsabilité dans ce problème (17 %). Ces agriculteurs notent qu'ils ne sont pas responsables de la pollution, que ce n'est pas de leur faute si les eaux sont polluées. Ils attribuent, en général, la responsabilité au gouvernement qui les a forcés à produire, à la recherche qui leur fournit des produits dangereux, à la SNCF qui utilise aussi des pesticides. Pour eux, l'environnement renvoie à un problème économique, un problème de rentabilité (17 %). Ce problème est lié à celui de la production intensive (21 %), dont le but est de produire plus et à moindre coût. Parallèlement, ces personnes renvoient le problème de pollution des eaux à la Bretagne. Le problème est ainsi celui des Bretons, qu'ils désignent comme responsables de l'image « agriculteur-pollueur » (11 %).

En résumé, l'évaluation des causes et des conséquences de la pollution de l'eau, par les agriculteurs, est formulée en termes de responsabilité. Ainsi, lorsqu'on leur parle de « pollution de l'eau », les agriculteurs se sentent jugés et adoptent une attitude qui s'avère plus ou moins responsable et, de ce fait, plus ou moins défensive à l'égard de leur métier. Et si une partie d'entre eux se reconnaît une part de responsabilité, celle-ci est généralement détournée vers d'autres personnes, d'autres problèmes et/ou vers d'autres lieux. En outre, la question de la responsabilité n'apparaît pas avoir de lien avec la préoccupation de pollution de l'eau, ni toute autre variable situant le problème dans l'espace-temps. Autrement dit, les agriculteurs qui se responsabilisent ne sont pas ceux qui s'estiment les plus préoccupés par le problème de l'eau.

Prises de position envers l'environnement

Enfin, pour terminer sur le rapport de l'agriculteur à l'environnement, nous avons cherché à identifier les éventuelles prises de position que les agriculteurs adoptent envers l'environnement, en fonction de leurs pratiques. Une analyse des correspondances multiples (ACM) a été effectuée. Trois axes, expliquant 32 % de la variance totale, soit 82 % en termes de taux modifiés, ont été retenus. Les pourcentages de contribution de chaque axe à la variance sont exprimés en taux modifiés. Sur la figure 2, sont uniquement représentées les variables qui contribuent à la formation des axes

retenus ⁵. Les pratiques agricoles sont placées en éléments supplémentaires.

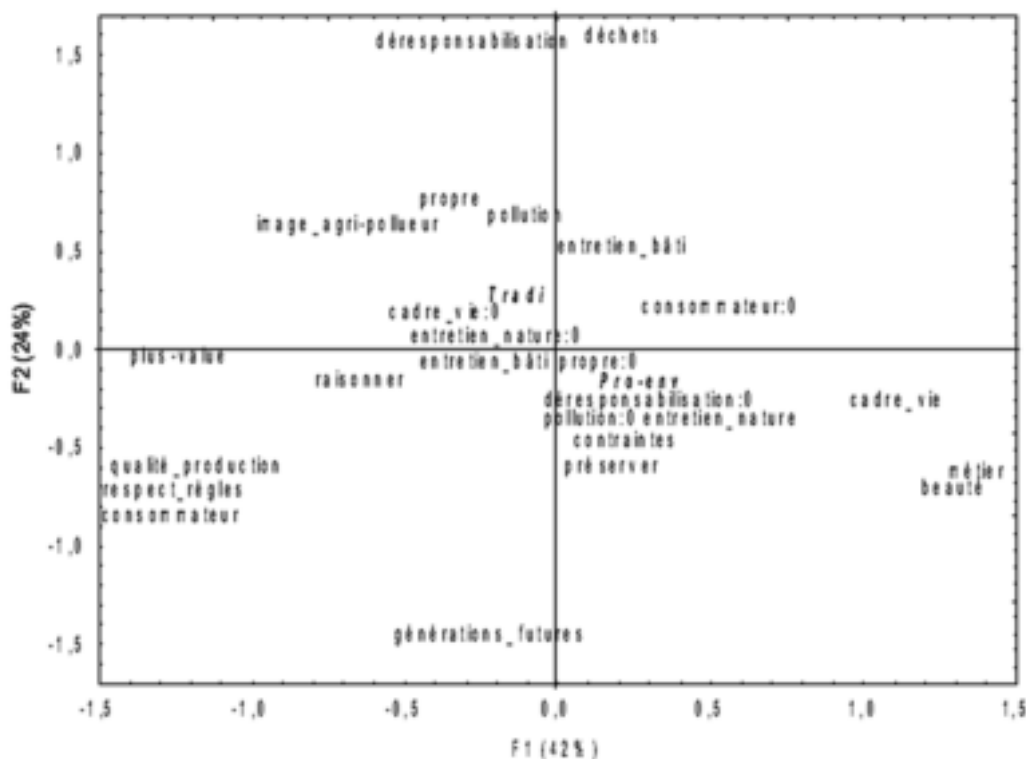
Le premier axe, expliquant 42 % de la variance totale, fait référence à la définition du métier d'agriculteur en lien avec l'environnement. Celui-ci est défini selon deux aspects : la nature, d'un côté, la qualité de production, de l'autre. Il oppose, ainsi, les agriculteurs qui définissent leur métier en rapport à l'environnement naturel (c'est-à-dire, « notre métier », « cadre de vie », « beauté »), à ceux qui le

pensent en termes de qualité de production (c'est-à-dire, « raisonner », « qualité de production », « image agriculteur-pollueur », « plus-value », « respect des règles », « consommateur »).

L'axe 2, qui explique 24 % de la variance totale, renvoie à la question de la responsabilité. D'un côté, se situent les agriculteurs qui évaluent l'environnement en termes de problème de pollution. Ce problème leur confère une image d'agriculteur-pollueur alors que, selon eux, la pollution en question a trait, essentiellement, aux déchets, qui ne sont pas spécifiquement liés aux pratiques agricoles. À l'opposé, se situent les agriculteurs qui pensent que l'environnement c'est leur métier, et qu'ils se doivent de tenir compte des exigences du consommateur, mais, aussi, de préserver le milieu naturel pour les générations futures. Ces personnes ne parlent pas de pollution ou de déresponsabilisation.

Enfin, l'axe 3, expliquant 16 % de la variance totale, oppose les agriculteurs qui définissent l'environnement en rapport à leur métier et à ses contraintes, à ceux qui prônent la nécessité de préserver l'environnement pour les générations futures.

5. L'analyse de contenu du discours en lien avec l'environnement fait apparaître 20 thématiques. L'ensemble de ces thématiques a été retenu pour l'ACM. Ces thèmes sont les suivants : « respect de la nature », « préservation du milieu naturel », « entretenir », « générations futures », « notre métier », « beauté », « gestion de l'eau », « pollution », « raisonner », « qualité de production », « mise aux normes », « image d'agriculteur-pollueur », « contraintes », « plus-value », « entretien des bâtiments », « déchets », « propre », « respect des règles », « écologie », « déresponsabilisation », « cadre de vie », « consommateur ». L'analyse, fondée sur le tableau disjonctif, porte ainsi sur 46 variables, dont 25 contribuent à la formation des axes retenus.



Note : Les éléments indiqués en gras et italique correspondent aux pratiques qui ont été insérées dans l'analyse en tant qu'éléments supplémentaires. Les thèmes suivis du symbole « 0 » correspondent aux mots absents du discours des agriculteurs, les autres thèmes étant ceux présents dans le discours des agriculteurs.

Figure 2. Représentation simultanée des pratiques agricoles et de la représentation de l'environnement (ACM ; plan 1-2).

La figure 2, représentant les axes contribuant le plus à l'explication de la variance totale (plan 1-2), résume graphiquement l'ACM. L'analyse du discours montre qu'au-delà d'une représentation relativement normative de l'environnement, la question de la relation au métier apparaît comme prépondérante. Deux conceptions se dégagent : les agriculteurs qui conçoivent la préservation du milieu naturel comme liée à leur métier, et les agriculteurs qui conçoivent l'environnement en relation à la qualité de production, fonction première du métier d'agriculteur. Relativement aux pratiques agricoles mises en œuvre, la représentation de l'environnement chez les agriculteurs conventionnels apparaît davantage associée à la question de la qualité de production, aux contraintes et à la déresponsabilisation, ces agriculteurs adoptant, de fait, une position défensive par rapport à leur métier. À l'inverse, les agriculteurs investis dans des démarches pro-environnementales définissent davantage l'environnement par rapport à leur rôle dans la préservation des ressources naturelles, et, notamment, pour les générations futures.

DISCUSSION : L'ENVIRONNEMENT UNE NOUVELLE FONCTION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR ?

La représentation sociale de l'environnement en agriculture est associée à la question du respect de l'environnement naturel (Michel-Guillou, 2006 ; Michel-Guillou, Moser, 2006). Plus particulièrement, cette étude fait apparaître deux dimensions au sein de la représentation : l'une où l'environnement est défini à travers le milieu naturel qu'il s'agit de respecter, l'autre où l'environnement est défini en fonction de son état pollué. Cette distinction n'est pas sans rappeler le dualisme « nature – culture », au sein duquel la culture renverrait à l'univers humain, et la nature à l'univers non humain, à l'univers des choses. Ces deux univers ne peuvent, néanmoins, être conçus indépendamment, dans la mesure où le dessein de l'homme « n'est pas de s'approprier un univers qui lui serait étranger, auquel lui-même resterait extérieur : il consiste au contraire à accomplir sa fonction de facteur interne et régulateur de réalité naturelle » (Moscovici, 1968, p. 19). L'homme ne peut donc se situer au-delà des lois et des contraintes naturelles, cette interdépendance se traduisant au travers de la croyance partagée de la nécessité de protéger un environnement naturel menacé (Sensales, Areni, 2006), tel que cela s'observe au sein de la représentation sociale étudiée.

Cet univers de la représentation sociale de l'environnement agit comme un principe générateur de prises de position, conférant ainsi aux agriculteurs des points de référence communs. Ce système

gène, en outre, des variations entre les individus (Clémence, Doise et coll., 1994), et, ainsi, selon les pratiques agricoles qu'ils mettent en œuvre, les agriculteurs définissent celui-ci soit comme une fonction à part entière de leur métier soit liée à la qualité de production, fonction première du métier d'agriculteur. Les premiers, principalement engagés dans des démarches pro-environnementales, définissent l'environnement en insistant sur l'idée que le métier d'agriculteur consiste à entretenir le milieu naturel et à le préserver pour les générations futures. Les seconds, plutôt associés aux pratiques conventionnelles, mentionnent l'idée que l'environnement est lié à la qualité de production, exigence à laquelle ils se doivent de répondre, afin de satisfaire la demande du consommateur. Autrement dit, selon ces derniers, préserver l'environnement c'est fabriquer des produits de qualité, et inversement. Cette étude ne permet cependant pas de dire qu'il existe une conscience environnementale plus forte chez certains agriculteurs, expliquant l'engagement de ceux-ci dans des démarches pro-environnementales. Bien au contraire, tout porte à croire qu'il s'agit davantage d'une forme de rationalisation de l'acte (Joule, Beauvois, 1998). Les agriculteurs justifient, majoritairement, leur engagement dans ce type de démarche par des raisons égocentriques, liées à la rentabilité économique ou à l'amélioration de l'image sociale, ce dernier aspect apparaissant comme fortement déterminant (Michel-Guillou, Moser, 2006). En ce sens, les agriculteurs supposent qu'en s'engageant dans ce type de démarche, ils seront perçus comme moins « pollueurs ». Cela explique, par conséquent, le fait que les agriculteurs conservant des pratiques conventionnelles dénoncent l'image d'agriculteur-pollueur dont ils sont l'objet du fait de la pollution de l'environnement et, notamment, de la pollution de l'eau.

La médiatisation du problème de l'eau et la responsabilisation des agriculteurs en la matière sont importantes (Katerji, Bruckler et coll., 2002). En ce sens, les médias tentent d'informer et de sensibiliser les individus aux problèmes environnementaux. Cependant, en agriculture, c'est bien l'effet inverse qui s'observe. Les agriculteurs sont conscients du problème de l'eau. Peu d'entre eux nient son existence et 64 % d'entre eux déclarent que c'est un problème préoccupant. En outre, ce pourcentage pourrait être majoré, dans la mesure où certains agriculteurs adoptent une stratégie de défense dans le but de protéger l'image de leur profession : « Je vous dirais bien pollution de l'eau, mais tout de suite la référence ça va être : c'est l'agriculture qui pollue. Alors je regrette, je ne mettrai pas ça, à cause de ça. C'est sûr que c'est un problème, que j'en suis conscient. » En esquivant le problème de l'eau, ou en le déplaçant vers

d'autres lieux (par exemple, la Bretagne) ou d'autres groupes (par exemple, la SNFC), les agriculteurs se protègent de sentiments inconfortables d'anxiété (Gardner, Stern, 1996), face à une situation sociale et environnementale jugée difficilement maîtrisable. Et ce n'est pas tant la question de la préservation de la ressource en eau qui apparaît non maîtrisable, que la situation médiatique et sociale à laquelle ils sont confrontés, 70 % des agriculteurs estimant que le problème est mal médiatisé, que les journalistes sont « hors-sujet » et qu'ils ne sont pas assez objectifs. Ainsi, contrairement à certaines études, l'attribution de responsabilité ne peut expliquer l'attitude des agriculteurs envers l'eau (Kaiser, Shimoda, 1999). En outre, le rapport de l'individu à l'eau se situe au niveau positionnel, voire même idéologique (Doise, 1982), l'explication en termes de responsabilité ne peut donc suffire. Comme nous l'avons précédemment constaté, la représentation de l'environnement renvoie à la définition du métier. Par conséquent, le problème ne se limite plus seulement à la dénonciation de « mauvaises pratiques agricoles », mais il induit une remise en cause de la définition et du rôle du métier d'agriculteur. En réaction à cela, les agriculteurs déclarent agir, à l'évidence, plus pour la protection ou la défense de leur métier que pour la protection de l'environnement.

Il nous semble important de conclure cette étude en évoquant son contexte. Cette recherche a été réalisée dans le cadre, plus général, de l'étude du rapport de l'agriculteur à l'environnement. Nous ne pouvons pas nier que la recherche menée traite d'un sujet d'actualité, ce qui en fait tout son intérêt mais lui impose, de fait, des limites. Traiter, aujourd'hui, la question environnementale ne peut se faire sans un rapport aux idéologies, qui renvoient aux valeurs, aux croyances collectives qui guident les comportements des individus vers ce qu'il faut faire ou dire, et ce qu'il ne faut pas faire ou ne pas dire. Dans une société où les préoccupations environnementales occupent une place majeure, depuis près d'un demi-siècle, et où le respect de l'environnement est devenu une cheval de bataille politique depuis plus de dix ans, nous pouvons nous interroger sur l'entière sincérité du discours paysan à ce sujet. Nous ne pouvons pas nier qu'en acceptant cet entretien, beaucoup d'agriculteurs avaient pour but de faire passer un message (par exemple, faire comprendre qu'ils chérissent l'environnement, faire entendre la dureté morale du métier, démontrer les difficultés financières malgré l'apport des subventions...). Ce message, parfois très explicite de la part des enquêtés, traduit la volonté de briser l'image de ces agriculteurs « riches-producteurs-pollueurs ». Il peut donc être, parfois, dramatisé, exagéré ou simplement orthodoxe.

RÉFÉRENCES

- ABRIC (Jean-Claude).– Méthodologie de recueil des représentations sociales, dans ABRIC (J.-C.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 2001a, 3^e éd., p. 58-82.
- ABRIC (Jean-Claude).– Pratiques sociales, représentations sociales, dans ABRIC (J.-C.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 2001b, 3^e éd., p. 217-238.
- AXELROD (Lawrence J.), LEHMAN (Darrin R.).– Responding to environmental concerns : what factors guide individual action ?, *Journal of environmental psychology*, 13, 1993, p. 149-159.
- CLÉMENCE (Alain), DOISE (Willem), LORENZI-CIOLDI (Fabio).– Prises de position et principes organisateurs des représentations sociales, dans Guimelli (C.), *Structures et transformations des représentations sociales*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1994, p. 119-152.
- DEGENNE (Alain), VERGÈS (Pierre).– Introduction à l'analyse de similitude, *Revue française de sociologie*, 14, 1973, p. 471-512.
- DE ROSA (Annamaria Silvana).– Le « réseau d'associations » : une technique pour détecter la structure, les contenus, les indices de polarité, de neutralité et de stéréotypie du champ sémantique liés aux représentations sociales, dans ABRIC (J.-C.), *Méthodes d'études des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, 2003, p. 81-117.
- DOISE (Willem).– *L'explication en psychologie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.
- DOISE (Willem).– Les représentations sociales : définition d'un concept, *Connexions*, 45, 1985, p. 243-253.
- DOISE (Willem).– Les représentations sociales, dans Dubois (N.), *Psychologie sociale de la cognition*, Paris, Dunod, 2005, p. 152-207.
- FLAMENT (Claude).– Pratiques sociales et dynamique des représentations, dans Moliner (P.), *La dynamique des représentations sociales*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001, p. 43-58.
- FRANSSON (Niklas), GÄRLING (Tommy).– Environmental concern : conceptual definitions, measurement methods, and research findings, *Journal of environmental psychology*, 19, 1999, p. 369-382.
- GARDNER (Gerald T.), STERN (Paul C.).– *Environmental problems and human behaviour*, Boston, Allyn and Bacon, 1996.

- HARDIN (Garrett).– The tragedy of the commons, *Science*, 162, 1968, p. 1243-1248.
- JODELET (Denise).– *Folies et représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.
- JODELET (Denise).– Représentations sociales : un domaine en expansion, dans Jodelet (D.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 6^e éd., p. 47-78.
- JOULE (Robert-Vincent), BEAUVOIS (Jean-Léon).– *La soumission librement consentie. Comment amener les gens à faire librement ce qu'ils doivent faire ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- KAISER (Florian G.), FUHRER (Urs).– Ecological behavior's dependency on different forms of knowledge, *Applied psychology : an international review*, 52, 2003, p. 598-613.
- KAISER (Florian G.), SHIMODA (Todd A.).– Responsibility as a predictor of ecological behaviour, *Journal of environmental psychology*, 19, 1999, p. 243-253.
- KATERJI (Nader), BRUCKLER (Laurent), DEBAEKE (Philippe).– L'eau, l'agriculture et l'environnement. Analyse introductive à une réflexion sur la contribution de la recherche agronomique, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 46, 2002, p. 39-50.
- MICHEL-GUILLOU (Elisabeth).– Qualité des eaux souterraines : attribution de responsabilité et implication personnelle des agriculteurs, *Psychologie et société*, 8, 2005, p. 157-167.
- MICHEL-GUILLOU (Elisabeth).– Représentations sociales et pratiques sociales : l'exemple de l'engagement pro-environnemental en agriculture, *Revue européenne de psychologie appliquée*, 56, 2006, p. 157-165.
- MICHEL-GUILLOU (Elisabeth), MOSER (Gabriel).– Commitment of farmers to environmental protection : from social pressure to environmental conscience, *Journal of environmental psychology*, 26, 2006, p. 227-235.
- MICHEL-GUILLOU (Elisabeth), WEISS (Karine).– Representations and behaviours of farmers with regard to sustainable development : a psycho-environmental approach, dans Larson (B. A.), *Sustainable development research advances*, New York, Nova science publishers, 2007, p. 207-221.
- MOSCOVICI (Serge).– *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968.
- MOSCOVICI (Serge).– *La psychanalyse, son image, son public*, Paris, Presses universitaires de France, 2^e éd., 1976.
- MOSER (Gabriel).– Water quality perception, a dynamic evaluation, *Journal of environmental psychology*, 4, 1984, p. 201-210.
- MOSER (Gabriel), RATIU (Eugénia), VANSAY (Bernadette de).– Water use and management in the light of sustainable development : social representations, ideologies and practices in different societal contexts, *IHDP Update*, 04, 2004, p. 13-15.
- POORTINGA (Wouter), STEG (Linda), VLEK (Charles).– Myths of nature and environmental management strategies. A field study on energy savings in traffic and transport, dans Moser (G.), Pol (E.), Bernard (Y.), Bonnes (M.), Corraliza (J.), Giuliani (V.), *Places, people and sustainability/Sustainability, people and places*, Göttingen, Hogrefe et Huber, 2002, p. 280-290.
- ROUQUETTE (Michel-Louis), SAUTKINA (Elena), CASTRO (Paula), FÉLONNEAU (Marie-Line), GUILLOU-MICHEL (Elisabeth).– Social representations theory and environmental studies, dans Martens (B.), Keul (A. G.), *Designing social innovation : planning, building, evaluating*, Göttingen, Hogrefe et Huber, 2005, p. 107-115.
- SENSALES (Gilda), ARENI (Alessandra).– De la nature à l'environnement : représentations et idéologies, dans Weiss (K.), Marchand (D.), *Psychologie sociale de l'environnement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 107-120.
- STEG (Linda), SIEVERS (Inge).– Cultural theory and individual perceptions of environmental risks, *Environment and behavior*, 32, 2000, p. 250-269.
- STERN (Paul C.).– Toward a coherent theory of environmentally significant behaviour, *Journal of social issues*, 56, 2000, p. 407-424.
- STERN (Paul C.), DIETZ (Thomas).– The value basis of environmental concern, *Journal of social issues*, 50, 1994, p. 65-84.